

But	Brevet de patrouilleur C
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> – Patrouilleurs ayant suivi avec succès les cours A, B et explosifs – Age minimum: 22 ans – 4 ans d'expérience professionnelle au service de pistes et de sauvetage (ou brevet de guide de montagne) – Bon skieur/alpiniste – Excellente forme physique et psychique – L'entraînement pendant les mois avant le cours est indispensable
Participants	Minimum: 18 / maximum: 32
Examen d'entrée	Au premier jour du cours. En cas d'échec, le candidat peut suivre la 1 ^{ère} partie du cours et répéter l'examen au début de la 2 ^{ème} partie. S'il échoue également, il sera exclu du cours.
Formation	Statistiques, zones de protection et de lutte contre les avalanches, étude de la neige et des avalanches, sauvetage d'avalanches, déclenchement artificiel d'avalanches, patrouille en haute montagne, sauvetage en haute montagne et sur glacier, opération de survie, évaluation de la valeur du matériel, diriger un service de pistes et de sauvetage, gestion du personnel, colonnes de secours, responsabilité juridique
Méthodologie	Exposés succincts et spécialisés, exercices pratiques et travail sur le terrain.
Examen	Examen professionnel fédéral de «Spécialiste du service de pistes et de sauvetage» (voir page 14).
Date/Lieu	1 ^{ère} partie: du dimanche 30.11. au samedi 6.12.2008, Davos 2 ^{ème} partie: du dimanche 11 au samedi 17.1.2009, Engelberg
Direction	Chef de cours: Marc Ziegler, Centre de formation RMS marc.ziegler@seilbahnen.org, Portable 079 209 00 94 Chef de cours suppléant et responsable technique: Pius Henzen, pius.henzen@bluewin.ch, Portable 079 658 19 19
Langue	Bilingue, français et allemand
Coût	Membres RMS CHF 4090.-/autres CHF 6130.- (incl. documentation) Participation partielle au cours pour le renouvellement de la validité du brevet de patrouilleur C: CHF 800.-
Logement	1 ^{ère} partie: Hôtel Strela, Davos. 2 ^{ème} partie: Hôtel Terrace, Engelberg
Inscription	Jusqu'au vendredi 3 octobre 2008

➤ Cours central C

1^{ère} partie: 30.11. au 6.12.2008, Davos. 2^{ème} partie: 11 au 17 janvier 2009, Engelberg

Délai d'inscription: vendredi 3 octobre 2008

Nom	Prénom
Date de naissance	No AVS.
Lieu d'origine	Profession
Langue maternelle	E-Mail
Adresse	NPA/Domicile
Tél. entreprise	Portable
Employeur en hiver avec code et adresse	

Formation professionnelle dans le service de pistes et de sauvetage

Livret d'attestation/attestation de formation: disponible non disponible

Réservation de chambres

(si le choix de la chambre n'est pas coché, l'attribution a lieu d'office):

1^{ère} partie Hôtel Strela, Davos

Chambre double, douche/WC, pension complète CHF 100.–par jour

Sans logement, avec repas

2^{ème} partie Hôtel Terrace, Engelberg

Chambre double, douche/WC, pension complète CHF 98.–par jour

Sans logement, avec repas

Coût: CHF 4090.– (membres RMS), CHF 6130.– (autres)

Par l'inscription, l'entreprise et les participantes et participants acceptent la validité des informations et directives générales comme parties intégrantes de l'inscription au cours.

Ils acceptent également le prix, le programme, le règlement d'examen et la couverture d'assurance personnelle.

Lieu et date	Timbre et signature du ou de la responsable de l'entreprise	Signature du/de la participant(e)
--------------	---	-----------------------------------

Annexes

- Photo d'identité
(à envoyer si possible sous forme digitale «jpg/bmp» à: gabi.inaebnit@seilbahnen.org)
- Curriculum vitae exhaustif
- Attestation prouvant avoir suivi avec succès les examens des cours A et B (copie)
- Permis d'emploi d'explosifs pour le déclenchement artificiel d'avalanches (copie)
- Carte de légitimation CPR (copie)
- Titres et certificats de travail

